



PROCES VERBAL – REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le VENDREDI 11 JUILLET 2014, 20 heures 00

Membres présents :

Monsieur BOINOT Jérôme
Monsieur DANIAULT Ludovic
Monsieur GILBERT Romain
Monsieur BOUDET Ludovic
Monsieur PETIT Bastien
Monsieur BAUDOUIN Fabien
Monsieur BRANGER Alexis
Monsieur BRIAUD Baptiste
Monsieur BRIAUD Fabrice
Monsieur MALLEREAU François

Président
Vice-Président
Trésorier
Trésorier adjoint
Secrétaire

Membre(s) absent(s) :

Monsieur BALOGE Franck
Monsieur PAPOT Mickaël
Monsieur ALBERT Geoffroy
Monsieur COTTANCEAU Mickaël
Monsieur KRETTLY Jean-Claude
Monsieur MARACHE Frédéric
Monsieur MARCO Pierre
Monsieur RINGEVAL Fabien

Secrétaire adjoint
Secrétaire adjoint

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014
2. Tournoi de Palets, le 27 Septembre 2014
3. Questions diverses

1) 30ème édition des Chemins du Roy, le 6 Juillet 2014

a. Bilan Général

Malgré le temps pluvieux et le timing serré pour la préparation, Monsieur le Président tient à souligner la réussite qu'a été la journée du 6 Juillet pour le club !



Il remercie vivement les bénévoles qui ont été nombreux, impliqués et sérieux avant, pendant et même après la manifestation. Bien évidemment certains détails restent à améliorer mais en règle générale l'organisation s'est très bien déroulée. Cette première manifestation constitue un galop d'essai et est très encourageante pour l'avenir.

Le Spiridon Créchois sera recontacté prochainement afin de réaliser un bilan commun de la manifestation et de préparer dès aujourd'hui la prochaine édition en espérant un grand soleil pour l'année 2015 !

b. Bilan financier

Un point sur le résultat financier de la journée est fait par Monsieur le Trésorier, il rappelle que l'opération se compose de deux choses distinctes : la caisse boisson, partagée avec le Spiridon Créchois, et la caisse repas, conservée dans son ensemble par le club.

Caisse boissons :

	Achats			Ventes			Différence
	Prix TTC	Q	Total	Prix TTC	Q	Total	
Nestea	0,57 €	3	1,71 €	2,00 €	3	6,00 €	4,29 €
Coca	0,55 €	19	10,42 €	2,00 €	19	38,00 €	27,58 €
Perrier	0,30 €	2	0,60 €	2,00 €	2	4,00 €	3,40 €
Fanta	0,54 €	6	3,23 €	2,00 €	6	12,00 €	8,77 €
Oasis	0,59 €	3	1,77 €	2,00 €	3	6,00 €	4,23 €
Bières			169,46 €	2,00 €	220	440,00 €	270,54 €
Kir	16,49 €	2	32,98 €	1,00 €	93	93,00 €	60,02 €
Gobelets	1,89 €	2	3,78 €	- €		- €	- 3,78 €
TOTAL			223,95 €			599,00 €	375,05 €

$$\Rightarrow 375,05\text{€} / 2 = 187,52\text{€}$$

Caisse repas :

Les prix pour les Achats ne sont pas pris en compte car une grande partie a été stockée et conservée pour les futures manifestations.

CAISSE ESPECE			
BILLETS		PIECES	
0 X 500	0	2 X 2	4,00 €
0 X 200	0	0 X 1	- €
0 X 100	0	2 X 0,50	1,00 €
0 X 50	0	26 X 0,20	5,20 €
5 X 20	100	13 X 0,10	1,30 €
16 X 10	160	0 X 0,05	- €
6 X 5	30	0 X 0,02	- €
		0 X 0,01	- €
TOTAL	290	TOTAL	11,50 €
TOTAL GENERAL			301,50 €
FOND DE CAISSE			96,00 €
RECETTE			205,50 €

CHEQUES REMISE N°9132298			
N°	BANQUE	EMETEUR	MONTANT
8220088	CA	ARNOU	20,00 €
1536655	BNP	PETIT	16,00 €
4239447	CA	BRIAUD	30,00 €
4518024	LP	BOUDET	10,00 €
7927122	CA	BOINOT	16,00 €
9263806	CA	BOINOT	25,00 €
TOTAL			117,00 €

$$\Rightarrow 205,50\text{€} + 117\text{€} = 322,55\text{€}$$



Le Spiridon Créchois doit encore régler ses repas pour un montant de 110€ ce qui donne un bénéfice prévisionnel pour le club de :

=> **187,52€ + 322,52€ + 110€ = 620,02€** auxquels il faudra retirer les achats de nourriture

2) Tournoi de Palets, le 27 Septembre 2014

a. Organisation

Afin de faciliter l'organisation de la journée, Monsieur le Trésorier a pris contact avec l'organisateur du tournoi de palets de Saivres. Il rencontrera celui-ci prochainement.

L'heure de commencement du tournoi est fixée à 18 heures 30 car certaines personnes sont susceptibles de travailler le samedi. Un courrier sera envoyé au District afin que la date soit prise en compte dans l'organisation des calendriers des championnats.

Le montant des inscriptions est fixé à 6 euros par participant.

Du côté matériel, le tivoli de Monsieur BAUDOIN Fabien et les stands et tables de la Commune de Sainte-Néomaye ont d'ores et déjà été réservés.

Des contacts ont été pris avec différents fournisseurs et sponsors potentiels afin d'obtenir des tarifs intéressants et des lots. Chaque membre du Conseil d'Administration est missionné afin de récupérer le maximum de lots, les idées des membres du club sont également les bienvenues !

Les lots pour les 3 premières équipes seront fixés définitivement dans la semaine. Les membres ont notamment proposé d'acheter ou de récupérer des jambons, des paniers garnis, de la charcuterie, des cartons de vin etc...

b. Communication

Une maquette du flyer et de l'affiche a été réalisée, elle est validée par les membres du Conseil d'Administration. Des contacts seront pris afin de récupérer du papier de couleur pour les impressions et pour imprimer les affiches en format A3.

Une banderole sera également réalisée afin d'avoir le maximum de participants.

3) Questions diverses

a. Relations institutionnelles

Monsieur le Président a rencontré les élus des communes de Sainte-Néomaye et de Romans afin de faire un point sur le club et les terrains.

Suite à discussion avec Monsieur le Maire et Monsieur TESSERAU Francis, il ressort que l'entretien du terrain de Sainte-Néomaye ne pourra avoir lieu cette année pour cause de retard dans l'organisation.



Le club et le GJ Val 2 Sèvres s'organiseront l'an prochain afin de libérer le terrain au plus vite. En revanche les grillages côté école seront refaits en Septembre 2014.

Monsieur BRANGER Patrice, adjoint au Maire de Romans, a été rencontré par Monsieur le Président et Monsieur FRANCOIS Jérôme, Président du GJ Val 2 Sèvres. Monsieur le Président tient à souligner le très bon travail réalisé par le GJV2S dans la préparation des dossiers pour l'installation de 4 buts à 7 et de l'éclairage. Monsieur BRANGER Patrice semble avoir compris que le terrain était sous-utilisé par rapport au nombre de licenciés qui vivent à Romans.

Monsieur le Président note que les différents dossiers en cours avancent avec l'appui des deux municipalités.

b. Site internet

Les membres du Conseil d'Administration tiennent à féliciter Monsieur MARACHE Frédéric pour le très bon travail réalisé sur le site internet. Les inscriptions et les visites sont en progression, il faut que les licenciés du club continuent dans ce sens.

c. Point sur les licences

Monsieur le Trésorier fait remarquer que peu de licences ont été retournées durant les permanences de Juillet. Monsieur le Président demande qu'un effort soit fait par les joueurs et rappelle que si les licences ne sont pas retournées et payées avant le 15 Septembre, le joueur en question ne jouera pas.

Monsieur le Trésorier précise que des facilités de paiement (en 2/3 fois) sont proposées.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est levée à 21 heures 30.

Monsieur BOINOT Jérôme
Président.

Monsieur PETIT Bastien
Secrétaire.